



Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Une rentrée pleine de projets et de rendez-vous !

Après cette belle parenthèse estivale, le mois de septembre marque le retour à nos habitudes, à nos rendez-vous et, surtout, à une nouvelle année scolaire.

Le 1er septembre, nos enfants retrouveront le chemin de l'école, accompagnés par une équipe éducative toujours aussi dynamique et engagée. Je souhaite à chacun d'entre eux, ainsi qu'à leurs enseignantes et à l'ensemble des personnels qui les accompagnent au quotidien, une excellente rentrée, pleine d'énergie, de découvertes et de beaux projets.

La rentrée sera également synonyme de nouveautés du côté de notre ALSH. Les mercredis après-midi feront l'objet d'une ouverture à titre d'essai, afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Cette expérimentation doit nous permettre d'évaluer la demande et, nous l'espérons, d'apporter une solution supplémentaire aux parents qui recherchent un mode d'accueil pour leurs enfants le mercredi. N'hésitez donc pas à vous renseigner et à faire connaître vos besoins : vos retours seront précieux pour construire un service adapté à notre commune.

Et puisque rentrée rime aussi avec organisation, je vous invite à penser dès maintenant à l'inscription de vos enfants au transport scolaire. Une inscription effectuée dans les délais permet à chacun de préparer cette nouvelle année dans les meilleures conditions et contribue à assurer un fonctionnement du service aussi fluide que possible.

Mais septembre ne sera pas seulement synonyme de rentrée scolaire ! Notre commune retrouvera également ses rendez-vous associatifs et conviviaux,

Le 13 septembre, place au traditionnel vide-greniers organisé par le Comité des fêtes : une belle occasion de chiner, de donner une seconde vie aux objets et, surtout, de partager un agréable moment entre habitants.

Participer à l'excursion à Gérardmer, organisé par le comité social de Meroux-Moval le 1er octobre, pensez également à effectuer votre inscription avant le 14 septembre. Ce rendez-vous sera, là encore, l'occasion de profiter ensemble d'une belle journée.

Enfin, le 26 septembre, nous vous donnons rendez-vous pour le forum découverte des loisirs associatifs, organisé en lien avec le conseil municipal des jeunes. Nos associations sont une richesse essentielle de notre commune. Elles font vivre nos villages, créent du lien, proposent des activités pour tous les âges et permettent à chacun de s'investir selon ses envies. Venez à leur rencontre, découvrir leurs activités et, pourquoi pas, franchir le pas de l'adhésion ou du bénévolat !

Je terminerai cet éditorial par quelques mots sur le projet qui transforme progressivement le cœur de notre commune : le chantier de l'îlot du centre-village.

Les travaux avancent bien et, surtout, dans le respect du calendrier prévu. Peu à peu, ce nouvel espace prend forme et permet de mieux imaginer ce qu'il deviendra demain. Il faudra d'ailleurs bientôt lui trouver un nom ! Nous aurons certainement l'occasion de vous solliciter prochainement pour réfléchir ensemble à cette identité, car ce futur lieu doit avant tout être un espace partagé et vivant, à l'image de notre commune.

Vous le voyez, cette rentrée s'annonce riche en rendez-vous, en projets et en perspectives. Après l'été, septembre nous invite à reprendre le rythme, mais aussi à nous retrouver.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et au plaisir de vous retrouver prochainement dans notre commune !

Avec tout mon dévouement,

*Stéphane GUYOD
Maire de Meroux-Moval*

Horaires de la Mairie

- **Lundi : fermé au public**
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



URGENCES

**Sapeurs-pompiers, Samu, Police-secours,
Gendarmerie**

112

Médecin de garde : 116 117

Centre hospitalier : 03.84.98.20.20

LA VIE AU VILLAGE

Rentrée scolaire

• ECOLE

La rentrée à l'école du Vieux Tilleul se fera pour tous les enfants le mardi 1^{er} septembre à 8h30.



La rentrée à l'école maternelle de Vézelois se fera également le mardi 1^{er} septembre à 8h45 pour les MS et GS, les petits quant à eux auront une rentrée échelonnée.

• TRANSPORT SCOLAIRE

Afin d'assurer une organisation optimale et sécurisée du transport de vos enfants à l'école, nous vous prions de bien vouloir effectuer une inscription obligatoire via un formulaire accessible sur le site Internet de la commune (<https://www.meroux-moval.fr>) – page d'accueil – icône « Transport Scolaire ».



Ce formulaire d'inscription doit impérativement être complété chaque semaine au plus tard le jeudi précédant la semaine concernée.

• PERISCOLAIRE ET RESTAURATION

Les inscriptions restent toujours possibles pour les enfants de maternelle et de primaire (notamment pour les nouveaux arrivants ou en cas de décision tardive). Le dossier d'inscription complet est disponible directement en ligne sur la page

<https://www.meroux-moval.fr/education-et-jeunesse/periscolaire-et-restauration/>



• NOUVEAUTE AU PERISCOLAIRE

Afin de répondre aux besoins des familles, le service périscolaire ouvrira durant une période test les mercredis après-midi jusqu'à 17h30 du 9 septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint. En complément de l'accueil déjà proposé le mercredi matin, les familles auront désormais la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) :

- Au repas de midi
- Et/ou à l'accueil du mercredi après-midi

Tarifs en vigueur applicables (www.meroux-moval.fr)
Cette expérimentation permettra d'évaluer les besoins des familles en vue d'une éventuelle pérennisation du service.

Renseignements et inscriptions : secretariat@meroux-moval.fr

Nous espérons que cette nouvelle offre facilitera l'organisation quotidienne des familles.

Défibrillateurs

Nous vous rappelons que nous disposons de trois défibrillateurs sur notre commune :

- Devant l'ex-mairie déléguée, 4 rue de la liberté, accès libre
- Espace Part 'Âges, côté école, accès libre
- Fort, rue de l'Ouvrage, en intérieur



Nouveaux diplômés

Si vous avez décroché votre CAP, votre BEP ou votre Bac cette année, la mairie organise bientôt une cérémonie pour vous féliciter !



Pour y participer, c'est très simple : merci d'envoyer vos coordonnées et l'intitulé de votre diplôme au secrétariat de mairie avant le 30 septembre pour vous faire connaître.

On a hâte de célébrer votre réussite !

Excursion dans les Vosges

La commune, en partenariat avec les Amis du jeudi vous propose une journée gourmande et dépaysante dans les Vosges. Cette excursion est ouverte à tous. Pour plus de renseignement voir le flyer joint au TU.



Reprise de la Gymnastique

Venez découvrir le club de sport, nous y pratiquons une multitude d'activités (échauffement, cardio, renforcement musculaire, abdos-fessiers, étirements...) qui vous permettra de garder la forme !
Rencontres : tous les mercredis de 19h00 à 20h00 à l'espace Part'Âges.



Pour plus de renseignements, contacter : Véronique au 06 76 88 46 60 ou

alainvero90@yahoo.fr

Reprise le 9 septembre 2026

Reprise du Smovey

Convient à tout public dès 14 ans, sportifs ou non, jeunes ou moins jeunes...

A l'Ouvrage de Meroux-Moval – Tous les jeudis deux séances :



Smovey FITNESS de 18h30-19h30
Smovey DETENTE de 19h40-20h40
Coach : Antje HOWALD-SCHLIEWERT

Inscription auprès de la mairie :

03.84.56.04.30

Reprise le jeudi 10 septembre 2026

Octobre Rose

Dans le cadre des actions de sensibilisation et de prévention, la commune prévoit cette année encore une manifestation en lien avec le CMJ et le CCAS de Vézelois le samedi 10 octobre. Réservez votre matinée, d'autres informations vous parviendront ultérieurement !

Pour parfaire sa décoration aux couleurs d'Octobre Rose, en partenariat avec nos couturières et notre comité embellissement, la commune organise une collecte solidaire. Nous faisons appel à votre générosité pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Vous pouvez déposer du textile rose ou blanc et des soutiens-gorges (de couleur rose ou blanche) en Mairie, aux horaires habituels d'ouverture jusqu'au 15 septembre inclus.

D'avance, un grand merci pour votre mobilisation et votre solidarité !



ASSOCIATIONS

Forum des associations et de la découverte sportive

Pour bien lancer cette nouvelle saison associative, la municipalité vous donne rendez-vous pour un samedi sous le signe de l'engagement et du sport :

Un temps fort de partage, de découverte et de convivialité.

Un forum associatif porté par la municipalité, couplé à une journée de découvertes sportives organisée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), se déroulera **le 26 septembre prochain de 10h00 à 16h00** (sous réserve de modification) sur la Place de la Mairie et dans plusieurs autres endroits stratégiques du village aménagés pour l'occasion.

COMITE FORÊT

Une réunion en salle Michel Brouque se tiendra le lundi 28 septembre 2026 à 20H.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.



COMITE TRAVAUX

Une réunion en salle Michel Brouque se tiendra le lundi 7 septembre 2026 à 20H.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

La qualité de vie dans notre village repose sur l'engagement de chacun d'entre nous. Pour que Meroux-Moval reste un lieu où il fait bon vivre, accueillant et harmonieux, il est essentiel de rappeler quelques règles simples de civisme et de vivre-ensemble.

Un village propre, c'est l'affaire de tous

Notre cadre de vie exceptionnel, entre nos sentiers de promenade et nos espaces de loisirs, mérite d'être protégé.

- **Les points écocitoyens** : Ces espaces de tri et de collecte sont mis à votre disposition pour gérer vos déchets. Il est rappelé que y déposer des encombrants en dehors des règles ou abandonner des sacs poubelles à terre nuit à la propreté de la commune et représente un coût inutile pour la collectivité.
- **Les trottoirs et rues** : Chacun est invité à veiller à la propreté des abords de son habitation. Le désherbage naturel et le respect de la propreté

des trottoirs facilitent le cheminement de tous, en particulier des poussettes, des personnes à mobilité réduite et des piétons.

- **Les lieux de promenade et de loisirs** : Nos parcs, chemins de randonnée et aires de jeux sont des biens communs. Veillez à utiliser les corbeilles prévues à cet effet ou, mieux encore, à emporter vos déchets avec vous pour préserver la nature environnante.

🚫 Stop aux mégots jetés dans la rue !

Chaque mégot jeté par terre représente une pollution majeure pour notre environnement.

- **Un fléau écologique** : Un seul mégot peut polluer des centaines de litres d'eau et met plus de dix ans à se dégrader dans la nature. De plus, ils enlaidissent nos trottoirs, nos caniveaux et nos espaces verts.
- **Le réflexe écocitoyen** : Des cendriers sont à votre disposition ou peuvent être utilisés au quotidien. Ne jetez plus vos mégots au sol : préservons la propreté de notre village pour le confort de tous et la protection de notre environnement.

🅑 Les places handicapées : un droit, pas une option

Le stationnement sur les emplacements réservés aux personnes en situation de handicap par des véhicules non autorisés constitue une infraction grave et une marque de manque de respect intolérable.

- **Faciliter la mobilité** : Ces places sont conçues pour garantir l'autonomie et l'accès sécurisé aux habitations et services essentiels pour les personnes à mobilité réduite. S'y garer « juste pour quelques minutes », c'est mettre en péril les déplacements de ceux qui en ont réellement besoin.
- **La solidarité en action** : Veillons à laisser ces espaces strictement libres pour leurs ayants droit.

🚗 Une vitesse excessive : un danger pour tous

Pour garantir la sécurité de tous dans le village, il est rappelé qu'il est indispensable de respecter les limitations de vitesse :

- **Protéger les usagers vulnérables** : Ralentir permet d'éviter les accidents graves impliquant des piétons, des enfants, des cyclistes ou des personnes âgées.
- **Réduire les nuisances** : Une conduite apaisée diminue le bruit et la pollution, tout en améliorant la sérénité du voisinage.
- Les limitations de vitesse ne sont pas que des contraintes administratives et légales, elles sont conçues pour protéger des vies.

👁️ Préserver la tranquillité publique

Le respect d'autrui passe également par la maîtrise des nuisances sonores, de jour comme de nuit.

- **Les travaux de jardinage et de bricolage** : L'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, perceuses, etc.) est encadrée par des horaires précis afin de préserver la quiétude du voisinage. Pensez à consulter la réglementation municipale en vigueur.
- **Le civisme au quotidien** : Les bruits excessifs répétés peuvent rapidement altérer la sérénité du village. Un peu de discrétion et de dialogue entre voisins permettent souvent d'éviter bien des tensions.
- **Respecter les horaires de dépôt** : L'utilisation des points écocitoyens et des conteneurs à verre est un geste essentiel pour le tri et le recyclage. Cependant, le dépôt des bouteilles et bocaux en verre génère des nuisances sonores importantes qui peuvent rapidement perturber la tranquillité du voisinage, en particulier lorsqu'il est effectué aux heures de repos. Il est ainsi recommandé **d'éviter les horaires de repos** : Ne jetez pas votre verre avant 8h00, après 21h00, ni les dimanches et jours fériés.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Hugo GOURAUD né le 19 juillet 2026
- Romy GRANDJEAN née le 29 juillet 2026

Toutes nos félicitations aux jeunes parents



Mariage :

- Mme Rose NGO NYOG et M. Gaëtan BLEYER mariés le 18 juillet 2026



Décès :

- Mme GÊTE Jacqueline décédée le 6 août 2026

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

